

## HAUTS-DE-SEINE

# Budget 2010: hausse de 29 % des crédits alloués aux transports collectifs

D'un montant de 1,885 milliard d'euros, le budget primitif pour 2010 du conseil général des Hauts-de-Seine, adopté le 12 mars, reste stable par rapport à l'an dernier. Les dépenses de fonctionnement s'établissent à 1,334 milliard d'euros (+ 1,48%), dont 667 millions d'euros pour l'action sociale (+ 5%).

### Trois lignes de tramway

Les dépenses d'investissement (hors dette) s'élèvent à 521 millions d'euros, en hausse de 60 millions par rapport à 2009. Les transports en commun mobilisent 86 millions d'euros, soit une progression de 29%. Les trois lignes de tramway (T1, T2 et T6) bénéficient de 63,7 millions d'euros; la nouvelle gare de Nanterre et le prolongement de la ligne 4 du métro jusqu'à Montrouge se voient attribuer 8,2 millions d'euros. Le budget consacré aux travaux de voirie augmente de 8%, à 67,5 mil-

lions d'euros, dont 6 millions pour la sécurisation des points noirs routiers. A noter que la contribution du département au Syndicat des transports d'Ile-de-France (qui relève de la section de fonctionnement) atteint 87,69 millions d'euros (+ 2,3%), « soit 7,74% du budget du Stif, contre 3,75% pour la Seine-Saint-Denis et 3,01% pour le Val-de-Marne », indique Jean-Claude Caron, vice-président du conseil général, chargé des finances et du budget.

Les collègues bénéficient de 115 millions d'euros (+ 1,8%) pour les travaux neufs, d'agrandissements et de grosses réparations. Une enveloppe de 59,3 millions (+ 5,4%) est réservée au logement, dont 18,9 millions au titre de la délégation de l'aide à la pierre.

### Stabilité des taux des Impôts

Par ailleurs, 40,7 millions sont alloués à la rénovation urbaine, répartis entre le volet habitat

(15 millions) et la restructuration urbaine (25,75 millions). Du côté des recettes, le conseil général a décidé de ne pas augmenter les taux de la fiscalité directe. Quant aux droits de mutation, ils sont inscrits à hauteur de 250 millions d'euros (256,94 millions encaissés en 2009, 385,8 millions en 2008).

Pour équilibrer le budget, l'exécutif a choisi d'augmenter le recours à l'emprunt, qui passe de 272 millions d'euros à 317 millions. « L'endettement des Hauts-de-Seine reste léger, explique Jean-Claude Caron. L'annuité d'emprunt représente 60 millions, sur un budget de fonctionnement de 1,335 milliard d'euros. Et sur les 317 millions d'euros d'emprunt inscrits, seuls devraient être réalisés de 180 à 200 millions », ajoute-t-il, avant de rappeler qu'en 2009 le département a obtenu la note AAA+ pour le bon état de ses finances.

HERVÉ GUÉNOT ■

## YVELINES Nouvelles études sur le projet de déviation de Buc

Le projet de déviation de Buc, dans les Yvelines, pourrait trouver une issue heureuse, trente ans après avoir été initié par le département et sept ans après l'annulation de la déclaration d'utilité publique.

Le nouveau projet ne concerne plus la seule commune de Buc, mais un maillage routier au sud de la RN 12 et aux abords de la RD 938.

Tous les maires concernés viennent de se mettre d'accord par écrit, à l'initiative du conseil général, pour créer une voie nouvelle entre la RD 938 et la RD 91, aménager deux nouveaux accès au Technocentre Renault de Guyancourt, et demander à l'Etat d'abandonner officiellement le projet de l'autoroute A126 qui s'inscrivait, pour partie, sur le même territoire que cette opération.

Les financements seront définis entre les partenaires à l'issue des études préalables.

P. T. ■

## QUEST ET CENTRE

BRETAGNE, BASSE-NORMANDIE, HAUTE-NORMANDIE, CENTRE, PAYS DE LA LOIRE

### VOTRE CONTACT

RESPONSABLE RÉGIONAL, Annick Loréal, 2, rue des Cap-Horniers, 44000 Nantes  
- Tél. : 02.40.35.47.50, fax : 02.40.35.44.52, e-mail : aloreal@groupepmoniteur.fr

PROJETS \_ page 123

PERMIS DE CONSTRUIRE \_ page 130

## LA BAULE

# Rajeunir la prestigieuse cité balnéaire

Tout en préservant sa qualité de vie, La Baule garantit son développement économique en lançant plusieurs projets urbains et en construisant des logements.

Les enjeux sont de taille pour Yves Métaireau, le maire de La Baule, puisqu'il doit à la fois conserver la qualité de vie d'une cité balnéaire haut de gamme tout en garantissant son développement économique et confortant ses capacités de logements, notamment sociaux. De fait, avec seulement 6% de logement social, La Baule a des efforts à faire. « Nous avons fixé une obligation de monter progressivement à 30%, comme le prévoit le Scot », indique le maire de la Baule qui concède comme seul avantage aux promoteurs un prix du foncier aligné sur celui des Domaines, soit 330 eu-



La ZAC de la Victoire (400 logements et du tertiaire dans les pinèdes), un projet phare conçu par Platform Architecture, mandataire, associé à Reichen & Robert.

ros/m<sup>2</sup> Shon (estimation 2007). « Il reste élevé, mais il est compensé par le prix de vente des logements en résidence secondaire. » Ainsi la révision du PLU (plan local d'urbanisme), bouclée dans dix-huit mois, a ciblé trois secteurs à fort potentiel : Guézy, Escoublac et Beslon-Premare, outre la ZAC de la Victoire dont les travaux débutent. A Guézy, deux pro-

grammes de logements avec différentes morphologies urbaines (petits collectifs, villas) sont prévus sur des parcelles de 6,3 et 5,3 ha. A Escoublac, un ensemble mixte (logements, commerces, collège) est envisagé dans une ZAC en régie de 16 ha. Ces programmes seraient lancés en 2012, sachant que le foncier de ces zones est déjà maîtrisé par des promoteurs et qu'ils n'at-

tendent plus que l'approbation du PLU. A Beslon-Premare, derrière la gare, on doit déplacer les ateliers municipaux près de la caserne des pompiers de Guérande pour y implanter, d'ici à 2014, autour d'un parc doté d'un plan d'eau, de l'habitat, un hôtel, des bureaux, des commerces et un parking. Ce quartier se prolongera de l'autre côté de la gare par la ZAC de la Victoire, à l'aménagement confié en 2007 à Nexity associé à Platform Architecture et à Reichen & Robert, mais qui a pris un an et demi de retard.

### Transition architecturale harmonieuse

Après la crise de l'immobilier, le promoteur qui a acquis les terrains de la Ville et de RFF se heurte à un riverain arc-bouté sur le prix de son bien. Avec 400 logements et du tertiaire, la Victoire est un projet phare pour La Baule, projet qui inclut l'aménagement de l'entrée de la ville, mais dont les premières ébauches ne satisfont pas le maire. « Il faut une transition architecturale harmonieuse entre l'accès dans la ville et la zone des villas », détaille Yves Métaireau qui milite pour des voies d'accès élargies, une zone de pinèdes et d'îlots de quatre étages maximum en retrait de la voirie. Il veut en finir avec « les grandes barres d'immeubles » du front de mer... « Nous ne sommes pas obligés de persister dans le même genre d'erreurs », ajoute-t-il. Ses attentes ? Un projet qui se rapproche de « l'identité bauloise », « des toits d'immeubles proches de l'esprit des villas », des ouvertures et des balcons qui « sortent des standards actuels ». Le maire prévient que la Ville sera « beaucoup plus intransigente sur la qualité architecturale » des demandes de permis de construire.

FABIENNE PROUX ■

## Des halles au boulevard de la mer, des projets menés de pair

Outre l'habitat, Yves Métaireau mène de pair plusieurs projets visant à « apporter de la valeur ajoutée à La Baule » dont voici le détail.

**Les halles.** C'est le projet de l'architecte Joël Gilmert de Pornichet qui a été choisi en janvier 2010 pour la rénovation du marché de La Baule (ci-dessous). Les travaux, de début 2011 à mi-2012, consisteront à démolir les halles existantes, monter des halles provisoires et en construire de nouvelles. Si la capacité d'accueil reste identique, le bâtiment doté de panneaux solaires sera modernisé pour être ouvert l'été et chauffé l'hiver. Coût : 10 millions d'euros.



ASA GILBERT  
LE NOUVEAU MARCHÉ

**Atlantia.** Le relookage du palais des congrès de La Baule est confié à l'architecte Maria Godlewska. Il s'agit de mettre en conformité l'établissement construit en 1974, procéder à sa refonte intérieure et extérieure, refaire le parvis et prévoir l'entrée face à la mer. Si les finances le permettent, une extension de la salle Bruyère (d'une capacité de 500 places) est envisagée pour adapter sa capacité d'accueil à celle de l'amphithéâtre (900 places). Les travaux pourraient être lancés fin 2010. Coût : 11 millions d'euros.

**Le boulevard de la mer.** Suite à un concours d'architecte en 2007, Urbicus-Arcadis a présenté un avant-projet qui prévoit l'élargissement du trottoir longeant la plage, une voie cyclable, une voie pour le petit train, une voie dans chaque sens pour les véhicules ponctuée de chicanes sous forme de végétaux et une bande centrale plantée avec des espaces piétons. Mais pour créer « la vitrine de La Baule pour les 50 années à venir », Yves Métaireau ne veut pas se limiter « à un aménagement routier » et a sollicité le plasticien lumière Yan Kersalé pour donner une dimension artistique au projet.

19 mars 2010 • Le Moniteur

## ARRÊT SUR IMAGE

# Bry-sur-Marne: premier centre commercial d'Ikéo

Ikéo a ouvert le 17 mars dans la ZAC des Armoiries, le long de l'autoroute A4, à Bry-sur-Marne, un centre commercial (20 500 m<sup>2</sup>) attenant à son magasin de Villiers-sur-Marne. Mark Wilson, de Groupe 6, l'a articulé autour d'une rue promenade de 250 m semi-couverte par un auvent, bordée de 40 boutiques. Le 1<sup>er</sup> étage est occupé par 5 restaurants et un jardin suspendu de 1 000 m<sup>2</sup>. Le parking en sous-sol (1 000 places) bénéficie d'un système de guidage dynamique, les places libres étant signalées par une lumière verte au plafond. Créé par Inter Ikéo Centre Groupe (IICG), onclère d'Ikéo, c'est le premier du genre en France. D'autres suivront à Reims et Avignon en 2011, Caen et Bayonne en 2013. Montant de l'investissement : 62 millions d'euros TTC. Maître d'ouvrage : IICG; maître d'œuvre : Groupe 6 (mandataire); BET : AB Conseils Structures, Techne (structures toile), Abex Electricité, EPDC (VRD), TBS (climatisation), Talbot (économiste); entreprise : Colas (gros œuvre).



Le Moniteur • 19 mars 2010